

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 66
Hebdomadaires régionaux de Lanaudière

Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints

LA COMMISSION D'ENQUÊTE DU BAPE DONNE LA PAROLE AUX CITOYENS

Québec, le 6 février 2020 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints par Nouveau Monde Graphite* à compter du **mardi 25 février 2020, à 9 h au Chalet du Mont-Trinité, 220, chemin du Mont-Trinité à Saint-Michel-des-Saints.**

Les séances publiques se poursuivront les jours suivants selon les besoins du public et de la commission. Elles seront transmises en version vidéo **en différé** dans le site Web du BAPE.

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires, des opinions verbales et des suggestions des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission.

La commission se déplacera dans la communauté Atikamekw de Manawan le jeudi 27 février 2020, les détails de cette séance supplémentaire seront annoncés ultérieurement.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent tout de même exprimer leur opinion verbalement au cours de l'audience publique.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à prendre connaissance des documents mis à la disposition des participants par la commission lors de la rencontre préparatoire du 14 janvier 2020 et à consulter [Les règles de participation en audience](#) publique à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « [Participer](#) ».

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE OU UNE OPINION VERBALE?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement au cours de l'audience est invitée à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Annie St-Gelais. Vous devez transmettre le formulaire en ligne [Avis d'intention](#) disponible dans le site Web du BAPE **au plus tard le 10 février 2020 à 16 h**. Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, vous pouvez nous informer par téléphone en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Dans cet avis d'intention, vous devrez choisir si vous présentez ou non votre mémoire et de quelle manière. Le BAPE réserve habituellement la participation aux personnes présentes à ses séances publiques. Toutefois, à titre de projet pilote, le BAPE souhaite accommoder les gens pour qui ce serait impossible de se déplacer à Saint-Michel-des-Saints aux dates choisies. Une séance supplémentaire est donc proposée le 3 mars 2020 où il sera possible de présenter vos mémoires à distance. Si cette option vous intéresse, vous



devrez le préciser dans votre avis d'intention. La commission priorise la participation en personne et le temps accordé à la participation à distance dans le cadre de ce projet pilote demeure à sa discrétion.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 20 février 2020 à midi** en utilisant le formulaire en ligne **Dépôt de mémoire**, ou par la poste, au 140, Grande Allée Est, bureau 650, Québec (Québec) G1R 5N6, à l'attention de **M^{me} Annie St-Gelais**. Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à mime-matawinie@bape.gouv.qc.ca.

Par souci de protection des renseignements personnels, nous vous demandons de fournir vos coordonnées sur une page distincte. **Un mémoire transmis sans ces renseignements ne pourra être considéré par la commission.** Conformément à la loi, le BAPE veille à la protection des renseignements personnels obtenus. Les mémoires demeurent confidentiels jusqu'au moment de leurs présentations devant la commission et seront ensuite diffusés dans le site Web du BAPE.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet aux endroits suivants:

- Bibliothèque de Saint-Michel-des-Saints, 390B, rue Matawin;
- à Québec, au bureau du BAPE, au 140, Grande Allée Est, bureau 650;
- sur le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca;
- dans le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à l'adresse www.ree.environnement.gouv.qc.ca.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE!

La participation du public est essentielle pour la commission d'enquête. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, au plus tard le 26 mai 2020.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Annie St-Gelais, coordonnatrice du secrétariat de la commission au 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : mime-matawinie@bape.gouv.qc.ca.

LE BAPE DONNE L'HEURE JUSTE!



Informer



Consulter



Enquêter



Aviser

– 30 –

Source : Julie Olivier
Conseillère en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-4732
mime-matawinie@bape.gouv.qc.ca